



# Lettre d'information

## DES PATIENTS

OCTOBRE 2010 - N° 1

[www.fnmr.org](http://www.fnmr.org)

# 92%

### des médecins radiologues libéraux exercent en secteur 1. Ils appliquent ainsi les tarifs conventionnés de l'assurance maladie.

édito

## Le patient au centre des préoccupations du médecin radiologue libéral



La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) a décidé de donner une nouvelle dimension à la relation entre les médecins radiologues libéraux et leurs patients.

Il s'agit de pouvoir répondre au mieux et le plus précisément possible aux interrogations que vous vous posez et de vous faire découvrir notre spécialité médicale.

Médecins radiologues, patients, nous poursuivons un but commun, une qualité des soins optimale et humaine.

La FNMR se bat au quotidien afin que la qualité des soins ne soit pas sacrifiée par une gestion "à l'économie" de notre système de santé et pour une prise en compte du patient dans toute sa dimension humaine.

Médecins radiologues, patients, nous poursuivons le même objectif. La Fédération Nationale des Médecins Radiologues a pu le vérifier à de nombreuses reprises au fil de ses échanges et rencontres avec les associations de patients.

La FNMR vient de lancer le chantier de la création d'un site dédié aux patients sur lequel vous retrouverez les informations pratiques concernant vos examens d'imagerie médicale.

Cette première lettre d'information vous permettra de mieux connaître le quotidien de l'imagerie médicale.

*Dr Jacques NINEY  
Président de la FNMR*

## La FNMR



La Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR) est le seul syndicat des médecins radiologues libéraux. **80% d'entre eux y sont adhérents.** La FNMR, présente dans tous les départements, via ses syndicats départementaux, assure la représentation de cette spécialité auprès des pouvoirs publics et des caisses d'assurance maladie. Aux côtés des radiologues hospitaliers, des universitaires et des enseignants-chercheurs, elle est la garante de l'identité professionnelle et scientifique de la communauté des médecins radiologues.

En revendiquant l'exigence d'une imagerie médicale performante et accessible à tous, la FNMR défend ainsi l'intérêt des patients. Son objectif est de leur assurer l'accès aux meilleures techniques de l'imagerie diagnostique et thérapeutique, socle d'une médecine plus efficace : la quasi totalité des diagnostics fait appel aujourd'hui à l'imagerie médicale.

Dans cet esprit, la FNMR est à l'origine de nombreuses initiatives comme la création d'un organisme pour la formation continue des médecins radiologues et de leurs personnels, FORCOMED.

La FNMR a également créé un label de qualité pour les cabinets de radiologie, LABELIX, reposant sur de nombreux critères dont l'attention portée à l'accueil, la prise en charge et l'information des patients ainsi que la sécurité des procédures techniques. Au-delà, la FNMR réfléchit afin de répondre aux nouveaux défis de l'évolution de notre système de santé et aux besoins des patients.

## Octobre Rose

### Dépistage organisé du cancer du sein

Les 4 800 médecins radiologues libéraux sont mobilisés partout en France.

A l'occasion d'Octobre Rose, la Fédération Nationale des Médecins Radiologues rappelle l'engagement des cabinets de radiologie de proximité dans le dépistage et le suivi du cancer du sein. Pour faire reculer cette maladie, et augmenter les chances de survie, le dépistage précoce du cancer du sein est aujourd'hui le moyen le plus efficace.

La Fédération Nationale des Médecins Radiologues appelle les pouvoirs publics à soutenir l'effort engagé par les médecins radiologues libéraux pour maintenir une imagerie médicale de qualité et de proximité accessible à tous.



**FNMR**  
Fédération Nationale  
des Médecins Radiologues

## Le saviez-vous ?

Les médecins radiologues libéraux sont à l'origine du dépistage organisé du cancer du sein pour les femmes de plus de 50 ans.

## Les médecins radiologues libéraux et la radioprotection des patients

Les médecins radiologues sont mobilisés pour limiter l'exposition des patients aux rayonnements ionisants liés aux actes de diagnostic médical.

En premier lieu, il s'agit d'éviter la redondance des examens, c'est une des vocations de l'archivage. Ce qui prouve tout l'intérêt de continuer à rembourser cet acte.

Ensuite, face à l'accroissement du recours aux examens d'imagerie correspondant à une évolution de la pratique médicale, les médecins radiologues, en lien avec les médecins traitants, adaptent le choix de la technique d'exploration à mettre en œuvre en fonction de la situation du patient et de l'information diagnostique attendue.

Il s'agit, par exemple, de proposer, selon les indications, un examen d'échographie ou une IRM, avant d'avoir recours à un examen irradiant. Dans cette optique, la FNMR a élaboré, en lien avec la Société française de radiologie, un guide de prescriptions des examens d'imagerie, destiné aux médecins traitants.

Le progrès des techniques d'imagerie médicale est donc aussi une avancée au service des patients. Cela nécessite l'augmentation du nombre de scanners et IRM.



## Pourquoi l'archivage de vos examens d'imagerie est une priorité



Comme la plupart des pays européens, l'Assurance maladie avait décidé de développer l'archivage numérique des examens d'imagerie. C'est un élément majeur afin d'améliorer la qualité des soins et le suivi des patients en évitant la répétition inutile des examens. Il est la clé d'avancées médicales essentielles comme la création du dossier médical personnel informatisé (DMP), accessible par le réseau des médecins entourant le patient, mais également de la téléimagerie et de la télé-expertise.

C'est grâce au système d'archivage des médecins radiologues que la transmission, notamment des images de mammographie numérique, sera possible entre médecins, permettant dans ce cas de donner plus d'efficacité au dépistage et au suivi du cancer du sein. Il est également indispensable

dans les autres prises en charge cancérologiques ce qui permet de comparer les examens afin d'apprécier l'efficacité des traitements.

Au début de l'année 2010, l'Assurance maladie a décidé unilatéralement de ne plus participer financièrement à l'archivage des examens d'imagerie médicale des patients par leur médecin radiologue alors que ce financement avait été décidé en 2007, pour encourager de gros efforts d'investissement des cabinets de radiologie dans ce domaine.

Face à l'attitude de l'Assurance maladie qui refuse désormais de prendre en charge les frais de cet acte médical, la FNMR a demandé aux médecins radiologues de continuer à assurer ce service à leurs patients. Pour cela, les médecins radiologues sont amenés à proposer cet acte, qui implique des frais de stockage importants, en contrepartie d'une participation volontaire de la part du patient.

La FNMR ne se satisfait pas de cette solution, qui constitue un recul pour la qualité des soins. Elle poursuit donc son action auprès de l'Assurance maladie en exigeant qu'elle revienne sur sa décision et donne à nouveau les moyens de financer l'archivage.

## Le médecin radiologue : un acteur reconnu de l'accès aux soins, de la permanence des soins et du maillage territorial

Les médecins radiologues participent à la prise en charge du patient par le maillage territorial :

- › **70 % exercent en cabinet de ville.**
- › **30 % des médecins radiologues exercent en établissement** et assurent la permanence des soins dans les établissements privés.
- › Ce maillage est apprécié par les médecins traitants (sondage Imago, juillet 2009) :
  - 96 % des médecins généralistes jugent important ou très important de disposer d'un cabinet de radiologie de proximité,
  - 95 % sont satisfaits ou très satisfaits de l'apport médico-technique des cabinets de proximité.
- › Le médecin radiologue est ainsi au **cœur de la continuité des soins.**



## Les 10 engagements du médecin radiologue libéral

La Fédération nationale des médecins radiologues a élaboré, en partenariat avec les associations de patients, une charte formalisant les dix engagements du médecin radiologue libéral et de ses collaborateurs pour les patients. L'application de ces engagements est un des critères principaux de l'obtention du label qualité des cabinets de radiologie, LABELIX.

Ces 10 engagements concernent la qualité de l'accueil pour tous les patients et en particulier pour les plus fragilisés ou dépendants, l'information du patient et l'implication du médecin dans la coordination des soins.

### Les 10 engagements sont :

- 1- Vous réserver un accueil convivial ;
- 2- Vous informer avant l'examen ;
- 3- Vous donner une explication en cas d'attente ;
- 4- Respecter votre confidentialité et votre pudeur ;
- 5- Avoir une attention particulière pour les personnes fragilisées ou dépendantes ;
- 6- Vous donner, si vous le souhaitez, une explication personnalisée des résultats ;
- 7- Utiliser avec vous un langage simple et non technique ;
- 8- Vous remettre vos résultats ;
- 9- S'intégrer dans une équipe de partenaires médicaux ;
- 10- Rester à votre écoute pour la qualité du service.

Un accent tout particulier est porté sur la communication entre le médecin radiologue et le patient. Les médecins radiologues ne sont pas des techniciens, mais des médecins très hautement spécialisés (10 à 14 ans d'études) en mesure d'expliquer simplement les résultats et de pouvoir, si le patient le souhaite, l'orienter. Le médecin radiologue travaille au sein d'une équipe soignante et il est donc en relation avec le médecin traitant. L'échange qu'il a avec lui permet de définir les examens les plus appropriés en fonction de la pathologie du malade.

Avec cet engagement, les médecins radiologues souhaitent que les patients puissent trouver auprès de leurs cabinets libéraux l'ensemble des réponses et des attentions qu'ils peuvent en attendre légitimement.